



Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 14 mars 2018,

Accueil sur rendez-vous à la Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor

A compter du lundi 26 mars 2018

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la généralisation des téléprocédures, les modalités d'accueil de la Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor évolueront à compter du lundi 26 mars 2018.

Au préalable, il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Par ailleurs, en raison de travaux d'aménagement, l'accueil physique des usagers sera déplacé pour s'effectuer par l'entrée de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), 1 rue du parc à Saint Brieuc.

Pour toute information complémentaire, contacter le : 02.96.62.08.09